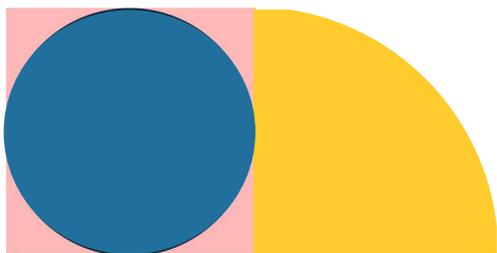




LE MANIFESTE

ORDRE DES AVOCATS
Barreau de Nantes
5, mail du Front Populaire - 44200 NANTES
barreaunantes.fr





MANIFESTE

En se dotant d'une raison d'être, **nous, avocates et avocats du barreau de Nantes**, faisons le choix d'exprimer ce qui nous anime profondément, ce qui fait notre particularité, le sens que nous donnons à notre action et à notre engagement au quotidien.

Notre raison d'être prend racine dans notre histoire singulière et nourrit notre ambition d'aujourd'hui et de demain.

Dans un monde confronté à de nombreux défis, nous, membres du barreau de Nantes, **fidèles à notre liberté d'esprit et d'action**, nous engageons à accompagner la société et les personnes de manière responsable, en faisant progresser tant les droits et les libertés que notre profession, et à être ainsi collectivement un acteur pionnier ouvert sur le monde et la cité.

Nous conseillons, assistons, représentons et défendons dans le **respect de notre serment, de notre éthique et des valeurs** qui nous animent et nous portent chaque jour.

Nous croyons en la **solidarité**. Nous nous mobilisons pour que chacun, au sein de la société, se sente protégé, respecté, considéré. Nous nous battons pour faire avancer les conditions d'exercice de notre profession dans un esprit de confraternité, d'ouverture et de reconnaissance.

Nous sommes fiers de notre **engagement** à maintenir et renforcer le lien humain, prendre en compte les nouvelles formes de travail et attentes des jeunes générations. Nous réfléchissons aux enjeux de notre profession et de son rayonnement.

Nous recherchons **la performance**. Nous unissons nos énergies et développons nos compétences pour offrir le meilleur à chacun de nos clients.

Nous encourageons **l'audace**. Nous sommes curieux et ouverts sur le monde. Nous osons être force de proposition au niveau local et national dans la défense de notre profession et des droits. Nous portons des thèmes essentiels pour les enjeux de demain.

Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs d'indépendance de la justice.

Forts de ce manifeste, nous, avocates et avocats du barreau de Nantes, sommes conscients de nos responsabilités communes.

Nous ne cédon pas.

Nous ne nous résignons pas.

Nous ne renonçons pas.

Nous agissons. Ensemble.

Nantes, le 15 novembre 2022

